Bourses

Par **emilie54**, le **11/09/2006** à **10:06**

bonjour, je m excuse de vous déranger mais j ai une petite question. j ai deja redoublé ma premiere année et là je passe en troisième année avec quelques matières à repasser du premier semestre de seconde année (vive le système LMD :P). Dans mon université d origine (la rochelle) un bruit courrait comme quoi quand on a deja redoublé et que l'on passe a jac on avait plus le droit aux bourses (ce qui serait une catastrophe pour moi :cry:).
quelqu'un peut-il m aider à y voir plus clair?
merci d'avance.
bonne rentrée à tous.

Par **Delph**, le **11/09/2006** à **23:15**

Salut copine :lol:
ce n'est que mon avis, mais normalement tu continueras à toucher les bourses, tu as redoublé qu'une fois et passer ajac n'est pas pris en compte il me semble, toutefois c'est à confirmer...
:arrow: Pour plus d'infos -si tu avais pas l'adresse- :http://www.crous-nancy-metz.fr/Bourses/boursesCsociaux06.htm (j'ai pas pris le temps de tout lire :oops:)
A bientot :wink:

Par **maolinn**, le **12/09/2006** à **14:48**

Je me permet de poster ici pour éviter d'ouvrir un nouveau sujet.

Je pense que je vais redoubler (j'ai pas trop réussi mes rattrapages :cry:) et pour les bourses je voudrais savoir comment ça se passe, dès que j'aurais la réponse (si je passe en L3 ou si je repasse la L2) : si je redouble je dois refaire un dossier? ou ne rien changer?

De toutes façon je compte passer au crous pour me renseigner mais vu que je vois qu'il y a des personnes qui ont déjà redoublé, ça ne coûte rien de demander ;)

Par **emilie54**, le **12/09/2006** à **17:43**

bonjour, non tu ne dois pas refaire un dossier! pour compléter ton dossier le crous va te demander un certificat de scolarité donc ils verront par eux memes où tu en es et ça se fera tout seul.

Par **maolinn**, le **12/09/2006** à **21:39**

:))

Ok merci Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **12/09/2006** à **23:22**

sinon envoyez des mp à Olivier, il est élu CROUS à Nancy (je crois que c'est Olivier, sinon c'est un des autres admin).

Par **Yann**, le **13/09/2006** à **08:10**

Non, c'est Vincent.

Par **akhela**, le **13/09/2006** à **10:36**

lol raté ! en fait c'est ram et awaï qui me l'avaient dit mais je ne savais plus si s'était Vincent ou Olivier. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés